

Journée internationale des migrants

18 décembre 2014

« Davantage de protection pour sauver la vie
des migrants »

Événement organisé par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)
en partenariat avec le Ministère des Affaires étrangères
et coopération internationale

Discours de M. Moustapha Soumaré

Représentant spécial du Secrétaire général /
Coordonnateur résident / Coordonnateur humanitaire

Excellence Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et
Coopération internationale, ici représenté par le Vice-ministre des
Congolais de l'étranger,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur le chef de Mission de l'Organisation internationale pour les
migrations,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de
mission diplomatique,

Chers Collègues du système des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs les représentants de la société civile,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

La célébration de la journée internationale des migrants nous rappelle
que l'émigration est un phénomène non seulement aussi ancien que
l'histoire de l'humanité elle-même mais toujours d'actualité. Nul
doute que c'est grâce à cette dynamique des populations humaines que
la physionomie de notre planète a été totalement bouleversée et
continue à l'être jour après jour.

La migration présente de nombreux défis.

En premier lieu, beaucoup de migrants risquent leurs vies au moment d'entreprendre le voyage à la recherche d'un mieux-être. L'année 2014 est l'année la plus meurtrière que l'on connaisse avec près de 5 000 décès répertoriés à ce jour.

Il est ainsi nécessaire de prévenir les risques et les dangers de la migration irrégulière et de s'engager auprès des gouvernements et des partenaires nationaux et internationaux pour sauver ces vies.

Un autre défi est relatif à la protection des droits des migrants.

Un nombre important des 232 millions de migrants qui ont été recensés dans le monde vit et travaille dans des conditions précaires et injustes. Leurs droits fondamentaux ne sont pas toujours correctement protégés. Là encore, les gouvernements et tous les acteurs qui interviennent dans les politiques migratoires ont l'obligation de se mobiliser pour une meilleure protection des migrants afin qu'ils puissent mettre leurs aptitudes au service des sociétés dans lesquelles ils vivent.

Le programme de développement pour l'après-2015 nous donne l'occasion de veiller à ce que les besoins des plus pauvres et des plus marginalisés deviennent une priorité. Pour réaliser l'objectif essentiel de ce nouveau cadre de développement, « ne laisser personne de côté », nous devons porter une attention accrue à la situation précaire des migrants.

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

Au cours de ces dernières années, la République démocratique du Congo a, elle-aussi, été confrontée à de nombreux défis migratoires.

Cette journée nous donne l'occasion de penser à toutes les personnes déplacées à cause des conflits armés, elles étaient au nombre de 2,7 millions fin septembre dans l'est du pays, et aux migrants retournés de Brazzaville et d'Angola.

La méconnaissance des règles migratoires constitue une entrave majeure à l'économie et au développement.

La Mission de l'Organisation internationale pour les migrations, qui fête aujourd'hui ses 20 ans de présence en République démocratique du Congo, n'a jamais cessé de porter une attention constante aux problèmes migratoires en général et, plus particulièrement, à la situation des déplacés. Permettez-moi de la féliciter pour le travail accompli.

En cette Journée internationale des migrants, les Nations Unies réaffirment leur engagement à promouvoir le travail des acteurs et partenaires impliqués dans la gestion des questions migratoires ici en République démocratique du Congo et partout dans le monde.

Je vous remercie de votre aimable attention.